



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 22 octobre 2014 — N° 32

Neuf heures quarante-cinq

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Bourassa-Sauvé sur le sujet suivant : *Félicitations au Centre d'action bénévole de Montréal-Nord.*
- Le député de Matane-Matapédia sur le sujet suivant : *Transport de pétrole par train.*
- Le député de Maskinongé sur le sujet suivant : *Centre d'aide aux personnes atteintes de l'hépatite C.*
- La députée de Mirabel sur le sujet suivant : *Madame Josée Frappier-Raymond.*
- Le député de Portneuf sur le sujet suivant : *Félicitations aux récipiendaires du prix Hommage au civisme du comté de Portneuf.*
- Le député de Verchères sur le sujet suivant : *Souligner le centenaire de madame Thérèse Ménard Fortier.*
- La députée de Crémazie sur le sujet suivant : *Souligner la Semaine nationale du contrôle des infections.*
- Le député de Masson sur le sujet suivant : *Carrefour jeunesse-emploi des Moulins.*
- La députée de Richmond sur le sujet suivant : *Souligner le 30^e anniversaire du Centre d'action bénévole de Valcourt.*
- La députée de Soulanges sur le sujet suivant : *Journée internationale du bégaiement.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
b) rapports de commissions
c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2
AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) Projet de loi n° 10
Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le **25 septembre 2014**

 - 2) Projet de loi n° 11*
Loi sur la Société du Plan Nord
Présenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord le **30 septembre 2014**
-
- * Recommandation du lieutenant-gouverneur**
- 3) Projet de loi n° 15
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor le **9 octobre 2014**

Étude détaillée en commission

- 4) **Projet de loi n° 3**
Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal
Présenté par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 12 juin 2014
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 16 septembre 2014
Principe adopté le **1^{er} octobre 2014**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 5) **Projet de loi n° 12**
Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor le 30 septembre 2014
Principe adopté le **8 octobre 2014**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

Prise en considération de rapports de commissions

- 6) **Projet de loi n° 14**
Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions
Présenté par la ministre de la Justice le 30 septembre 2014
Principe adopté le 7 octobre 2014
Rapport de la Commission des institutions déposé le **21 octobre 2014**
(Amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 7) **Projet de loi n° 190**
Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires âgés
Présenté par la députée de Gouin le 27 mai 2014
Reprise du débat ajourné le **5 juin 2014**

- 8) Projet de loi n° 192
Loi modifiant la Loi concernant la lutte contre la corruption en matière de protection des dénonciateurs
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **23 septembre 2014**
- 9) Projet de loi n° 193
Loi encadrant les transactions et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **21 octobre 2014**
- 10) Projet de loi n° 194
Loi favorisant l'inclusion de logements sociaux ou abordables pour les nouveaux projets de construction
Présenté par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve le **2 octobre 2014**
- 11) Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur les compétences municipales afin de permettre aux municipalités régionales de comté d'exécuter certains travaux sans délai
Présenté par le député de Nicolet-Bécancour le **25 septembre 2014**
- 12) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur le Protecteur du citoyen
Présenté par le député de Deux-Montagnes le **1^{er} octobre 2014**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 13) Projet de loi n° 200
Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon
Présenté par le député de Papineau le **11 juin 2014**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

14) 21 octobre 2014

Motion du député de Sanguinet :

QUE la Commission des finances publiques procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques sur les recommandations de la Commission de révision permanente des programmes (CRPP) et, qu'à cette fin, elle entende les personnes suivantes :

- La présidente et les membres de la CRPP;

QUE la durée maximale de l'exposé de la présidente et des membres de la CRPP soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la commission parlementaire soit d'une durée maximale de 120 minutes partagées ainsi : 60 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 36 minutes pour l'opposition officielle et 24 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques finales, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Projet de loi n° 2

Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Adopté le **21 octobre 2014**

Projet de loi n° 8

Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles

Adopté le **21 octobre 2014**

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission
peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

[COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

Mandat réglementaire

- Audition sur le chapitre 4 du rapport du Vérificateur général d'automne 2013 portant sur la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure de l'Agence métropolitaine de transport.
- Audition sur le chapitre 6 du rapport du Vérificateur général du printemps 2014 portant sur les médicaments et les services pharmaceutiques.
- Étude des rapports annuels sur l'application de la Loi sur l'administration publique.
- Audition sur le chapitre 2 du rapport du Vérificateur général du printemps 2014 portant sur la réalisation et l'exploitation d'aires de service.
- Audition sur le chapitre 4 du rapport du commissaire au développement durable du printemps 2014 portant sur la gestion et l'aide financière du Fonds vert.
- Audition portant sur la gestion administrative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 11**, Loi sur la Société du Plan Nord (mandat confié le 8 octobre 2014).

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Commission de protection du territoire agricole du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 3**, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (mandat confié le 1^{er} octobre 2014).
- **Projet de loi n° 200**, Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon (mandat confié le 11 juin 2014).

Mandat conféré par une loi

- Étude des rapports de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat conféré par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Mandat réglementaire

Étude de pétitions :

- Pétition 258-20140918 concernant les cours d'éducation sexuelle.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 12**, Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 8 octobre 2014).

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 15**, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (mandat confié le 21 octobre 2014).

Mandat réglementaire

Interpellation :

- Du député de Sanguinet au président du Conseil du trésor sur le sujet suivant : *L'objectif du gouvernement libéral de réduire le panier de services publics du Québec à celui de la moyenne canadienne* (avis donné le 9 octobre 2014).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat conféré par une loi

- Étude du Rapport sur la mise en œuvre de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes.

Mandat réglementaire

- Audition du Directeur général des élections du Québec.

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Comité consultatif du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion des 18 Fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Commissaire à la lutte contre la corruption.

Mandat d'initiative

- Audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen.

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat conféré par une loi

- Examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants et sur celles de la Société de gestion L'Appui pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013.
- Examen des rapports sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 10**, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (mandat confié le 7 octobre 2014).

Mandat conféré par une loi

- Étude des rapports annuels 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie et Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik (déféré le 7 octobre 2014).
- Étude du rapport annuel de gestion 2013-2014 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (déféré le 9 octobre 2014).

Mandat réglementaire

Interpellation :

- De la députée de Taillon au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : *L'entente salariale conclue en 2011 entre l'actuel ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la rémunération des médecins spécialistes et ses impacts sur la situation budgétaire du Québec* (avis donné le 22 mai 2014).

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat conféré par une loi

- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile.
- Étude du rapport d'évaluation 2013 – Cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges.

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Société de l'assurance automobile du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 3) Mme Richard (Duplessis) – **16 septembre 2014**
Au ministre de la Santé et des Services sociaux

L'article 27 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés (anciennement le projet de loi 16) prévoit que :

L'article 505 de cette loi [Loi sur les services de santé et les services sociaux] est modifié par l'insertion, après le paragraphe 24°, du paragraphe suivant :
« 24.1° prescrire le contenu d'un formulaire devant être rempli à la suite du décès d'un usager survenu dans une installation maintenue par un établissement ou dans un immeuble ou local d'habitation où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource de type familial ou à la suite du décès d'une personne qui réside dans une résidence privée pour aînés et prévoir la personne autorisée à signer un tel formulaire de même que les cas, conditions et circonstances dans lesquels il doit être transmis au coroner; ».

En réponse à une question posée par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve lors de son audition à la Commission des institutions le 11 septembre dernier, le coroner en chef, Denis Marsolais, a indiqué aux membres de la commission parlementaire que le ministère de la Santé et des Services sociaux avait mis sur pied un comité de travail pour valider les orientations avancées et préparer un projet de règlement qui permettra de mettre en œuvre l'article 27 du projet de loi 16 cité ci-dessus.

1. Où en sont les travaux de mise en œuvre de l'article 27 du projet de loi 16, qui prévoyait l'adoption de règlements par le gouvernement?

2. Qui sont les membres qui forment le comité de travail mis sur pied par le ministère de la Santé et des Services sociaux?
3. Combien de rencontres ont eu lieu à ce jour et à quelles dates?
4. Quel est l'échéancier que s'est fixé le comité?
5. Quelle est la date prévue du dépôt du rapport du comité?
6. Quelle est la date prévue de l'entrée en vigueur du règlement?

9) **Mme Lamarre (Taillon) – 16 septembre 2014**
 Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Lors de la dernière campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec promettait l'ajout de 2000 infirmières praticiennes spécialisées (IPS) de première ligne d'ici dix ans dans le réseau de la santé. À l'étude des crédits le 26 juin dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux a réitéré cet engagement mais n'a fourni aucun détail sur un éventuel plan, échéancier ou indication quant aux moyens qu'il compte employer pour réaliser cet engagement.

- En sachant que l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec délivre en moyenne 50 nouveaux permis d'IPS chaque année depuis 2010, quel est l'échéancier du ministre pour arriver à en ajouter 2000?
- Quels investissements le ministre compte-t-il associer à cette promesse?
- Le ministre compte-t-il octroyer un montant aux IPS qui superviseront des stagiaires, comme c'est le cas pour les médecins, afin de les inciter à en accepter en plus grand nombre?
- Concrètement, quel est le plan du ministre pour réaliser son engagement?

13) **Mme Lamarre (Taillon) – 1^{er} octobre 2014**
 Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Lors de la campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec a affirmé qu'il ne toucherait pas à l'entente avec les médecins conclue en 2006. En effet, le 11 mars 2014, il a écarté une telle option dans une conférence de presse à Trois-Rivières : « Je ne reviens pas sur la signature de l'État. Je respecte les institutions. L'État québécois a signé », a-t-il affirmé. Il a toutefois changé d'idée au printemps dernier et des ententes de principe ont été négociées au cours des dernières semaines avec les fédérations de médecins.

- Quel est le libellé de l'entente de principe conclue avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec?
- Quel est le libellé de l'entente en voie d'être conclue avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec?
- Quels sont les autres sujets qui ont été abordés lors de ces discussions?
- Quels sont les autres arrangements qui ont été convenus avec les deux fédérations?

18) Mme Maltais (Taschereau) – **2 octobre 2014**
Au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le 8 juillet 2014, lors d'une conférence de presse, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a affirmé que lorsqu'il avait décidé de retourner à la pratique médicale en septembre 2012, alors qu'il était député de l'opposition officielle, il avait demandé un avis au Commissaire à l'éthique et à la déontologie quant à cette situation.

Est-ce que le ministre s'engage à déposer en Chambre la demande d'avis au Commissaire à l'éthique et à la déontologie?

Est-ce que le ministre s'engage à déposer en Chambre la réponse du Commissaire à l'éthique et à la déontologie à cette demande d'avis?

Est-ce que le ministre s'engage à déposer l'ensemble de la correspondance qu'il a entretenue avec le Commissaire à l'éthique et à la déontologie en regard à cette situation?

19) M. Pagé (Labelle) – **7 octobre 2014**
Au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le ministre a souligné en juin 2014 lors de l'étude des crédits l'excellent travail du Parti québécois pour mener de larges consultations et le dépôt d'un livre vert, nécessaires à l'adoption d'une Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique (PNSLAP).

Le ministre a souligné qu'il entendait déposer prochainement cette Politique qui touche à tous les ministères du gouvernement.

Trois mois après les déclarations du ministre, plusieurs dossiers lui permettent de constater l'aspect transversal et interministériel de la PNSLAP.

Nous souhaitons savoir si le ministre passera de la parole aux actes et déposera avant la fin de la session parlementaire ladite Politique.

- 20) M. Lisée (Rosemont) – **8 octobre 2014**
Au ministre de la Santé et des Services sociaux

En suivi des propos tenus par le ministre en réaction à la décision de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal de mettre fin au versement de l'allocation de fréquentation aux usagers ayant une déficience intellectuelle par les CRDITED, qu'il a qualifiée d'«inacceptable» :

- Nous souhaitons obtenir une copie de la directive ministérielle demandant le maintien de l'allocation de 4,36\$ aux personnes visées par ce programme pour la région de Montréal, ainsi que pour toutes les autres régions le cas échéant.

- 22) M. Bonnardel (Granby) – **8 octobre 2014**
Au ministre des Transports

Le 30 septembre dernier, le ministère des Transports a indiqué, lors de son audition devant la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, qu'il avait embauché 515 nouveaux employés depuis 2011, et ce au 31 août 2014. Ces embauches se sont effectuées dans le cadre des actions annoncées par le gouvernement libéral en octobre 2011 afin de renforcer la lutte contre la collusion et la corruption.

Malgré ces embauches depuis trois ans, la proportion de projets préparés par des ressources internes du ministère est demeurée la même entre 2012-2013 et 2013-2014, soit 41%, alors que la cible prévue pour 2013-2014 était de 45%.

Comment le ministre des Transports explique-t-il ce résultat alors que le ministère a embauché tous ces nouveaux employés?

Le ministre peut-il nous assurer que la cible prévue au Plan stratégique de son ministère pour 2014-2015, soit 50% des projets préparés par des ressources internes, sera atteinte? Quelles actions entend-t-il prendre pour s'en assurer?

- 23) M. Martel (Nicolet-Bécancour) – **21 octobre 2014**
Au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

Le 25 septembre 2014, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a rendu public son rapport d'enquête et d'audience publique sur le Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay par Royal Nickel Corporation. Dans ce rapport, le BAPE explique qu'« Au terme de son analyse, la commission d'enquête est d'avis que le projet minier Dumont est acceptable, à condition de mettre en œuvre les mesures appropriées à l'égard des eaux souterraines et de surface, du climat sonore et de l'air ». (p. 104)

En plus de conclure que ledit projet est inacceptable dans sa forme proposée, le BAPE note qu'« En plus d'être à contre-courant de la position du MDDELCC, l'orientation du promoteur est contraire aux recommandations que font d'autres provinces canadiennes. » (p. 56)

Face à ce constat, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques s'engage-t-il à suivre toutes les recommandations du BAPE, mais aussi de prendre en considération les préoccupations de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, afin de s'assurer que le projet proposé par Royal Nickel Corporation soit acceptable sur les plans social et environnemental?

Partie 6

PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

Projets de loi publics au nom des députés

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

aa) Motion inscrite par le leader du gouvernement, en vertu de l'article 146 du Règlement:

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières pour analyser les effets que peut avoir sur nos institutions démocratiques et sur l'indépendance et la liberté de presse, le fait pour un député ou un membre du Conseil exécutif de détenir directement ou indirectement la majorité des actions d'une entreprise médiatique ou d'être dans une position de contrôle au sein d'une telle entreprise;

QU'à cette fin, la Commission entende l'Association des journalistes indépendants du Québec, le Conseil de presse du Québec, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, monsieur Michel Nadeau, directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques, Me Henri Brun, professeur associé à la Faculté de droit de l'Université Laval, madame Dominique Payette, professeure au département d'information et de communication de l'Université Laval, monsieur Florian Sauvageau, président du conseil d'administration du Centre d'études sur les médias de l'Université Laval, ainsi que toutes les autres personnes et organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

QU'au terme de ces auditions et conformément aux dispositions réglementaires, les membres de la Commission puissent déterminer en séance de travail des observations, conclusions ou recommandations incluant, le cas échéant, les meilleurs moyens législatifs à prendre et que le rapport de la Commission soit déposé à l'Assemblée au plus tard le vendredi 28 novembre 2014 à moins que la Commission n'en décide autrement.